

Orientations diocésaines pour

LA PASTORALE DES FUNÉRAILLES



Diocèse de Nanterre

LA PASTORALE DES FUNÉRAILLES

Orientations diocésaines

“
**JE SUIS LA RÉSURRECTION ET LA VIE :
CELUI QUI CROIT EN MOI,
MÊME S'IL MEURT,
VIVRA.**”

(Jean 11,25)

« Frères, nous ne voulons pas vous laisser dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis dans la mort ; il ne faut pas que vous soyez abattus comme les autres, qui n'ont pas d'espérance. Jésus, nous le croyons, est mort et ressuscité ; de même, nous le croyons, ceux qui se sont endormis, Dieu, par Jésus, les emmènera avec lui [...]

Réconfortez-vous donc les uns les autres avec ce que je viens de dire. »

(1Th 4,13-14.18)

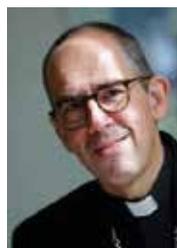
Le beau service de l'espérance

La célébration des obsèques est, aujourd'hui plus que jamais, une occasion privilégiée d'annoncer la Bonne Nouvelle du salut. Ceux qui viennent de perdre un être cher et se tournent vers l'Église sont profondément disponibles, sont en attente d'une parole de foi et d'espérance.

Quand j'étais curé de paroisse, je me suis parfois surpris à être agacé par l'annonce – évidemment toujours inopinée – d'une célébration d'obsèques bouleversant un agenda déjà très chargé. J'ai pris conscience un jour qu'il me fallait, au contraire, accueillir comme une grâce magnifique de telles occasions de partager l'espérance qui nous vient du Christ ressuscité : j'ai d'ailleurs été à bien des reprises le témoin émerveillé de véritables et durables conversions à partir d'un deuil soigneusement et profondément accompagné.

C'est toute l'Église qui est appelée à rendre le service de l'espérance et de la prière auprès des défunts et des familles en deuil : baptisés, diacres, prêtres. C'est toute la communauté paroissiale – et pas seulement les équipes dédiées par ailleurs si bienfaitantes – qui a la mission d'accompagner fraternellement ceux qui sont confrontés à l'énigme de la mort. Nous sommes invités par le Seigneur à être à la fois créatifs, audacieux et délicats au moment des obsèques et ensuite pour que la lumière du Christ ressuscité touche et console les cœurs brisés.

Merci à tous ceux qui s'engagent dans ce si beau service. Ma prière les accompagne.



Mgr Matthieu Rougé,
Évêque de Nanterre

sommaire

INTRODUCTION	8
LA PASTORALE DES FUNÉRAILLES, LIEU DE COMPASSION ET D'ÉVANGÉLISATION	9
• L'épreuve de la mort, un désarroi	9
• Les différentes étapes du rituel : un cheminement de foi	10
UNE ÉQUIPE DE PASTORALE DES FUNÉRAILLES : MINISTRES ORDONNÉS ET FIDÈLES LAÏCS	11
• Place des laïcs et rôle des ministres ordonnés (prêtres et diacres)	11
• L'équipe de pastorale des funérailles	12
• La célébration des funérailles conduite par les laïcs	13
LA CÉLÉBRATION DES FUNÉRAILLES	14
• L'accueil des familles : préparation de la célébration	14
• Le lieu de la célébration	15
• Quelques points particuliers de la célébration	15
Le mot d'accueil	15
La liturgie de la Parole	16
La Prière universelle	16
Les rites et les symboles	17
Le chant et la musique	18
Les fleurs	18
Interventions des proches du défunt	18
La quête	19
• Demande d'un temps de prière, avant ou après les obsèques à l'église	19
CAS PARTICULIERS	20
• Funérailles au crématorium	20
• Demande de « funérailles » pour un adulte non-baptisé	20
• Célébration en présence de l'urne cinéraire	21
RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES FUNÉRAIRES	22
ACCOMPAGNEMENT DU DEUIL	23
CONCLUSION	24
ANNEXES	25
• Proposition liturgique pour l'envoi en mission d'une équipe de pastorale des funérailles et de ses membres	25
• Points d'attention pour participer à une équipe de pastorale des funérailles	27
TEXTES DE RÉFÉRENCES	29
CRÉDITS	29

NOUVELLES ORIENTATIONS DIOCÉSAINES POUR LA PASTORALE DES FUNÉRAILLES

La mort a toujours été une des questions existentielles pour l'homme. Conscient de devoir mourir, il ne peut en faire l'expérience. Comme notre société actuelle préfère l'occulter, nos contemporains se trouvent très démunis quand elle survient pour eux-mêmes ou pour un proche.

Parce que nous sommes chrétiens, nous nous appuyons sur le Christ, venu révéler l'amour de Dieu pour tous les hommes. Il a connu, dans sa chair, la souffrance et la mort et, par sa Résurrection, Il nous invite à fonder en Lui l'espérance que tout homme est appelé à la vie éternelle.

Lorsqu'un baptisé meurt, c'est un membre du Corps du Christ qui est parvenu au terme de son existence terrestre. Parce que Dieu n'abandonne aucun de ses enfants, l'Église se veut présente lors du décès d'un frère ou d'une soeur.

Les questions autour de la mort et des pratiques funéraires sont en mutation permanente dans notre société. Ainsi par exemple, le funérarium est désormais le lieu habituel où repose le corps du défunt ; la pratique de la crémation est en augmentation ; la forte diminution de repères chrétiens (ou même simplement religieux) de la part des familles en deuil interroge les personnes en charge de la pastorale des funérailles.

Ces questions et ces nouvelles pratiques nous font comprendre ce qu'affirmait la Lettre aux catholiques de France en 1996 : *« Nous ne pouvons plus seulement nous contenter d'un héritage, si riche soit-il. Nous avons à accueillir le don de Dieu dans des conditions nouvelles et à retrouver en même temps le geste initial de l'évangélisation : celui de la proposition simple et résolue de l'Évangile du Christ »*¹.

Aussi depuis plus d'une vingtaine d'années, des *« équipes de pastorale des funérailles »* ont été constituées dans la plupart des paroisses du diocèse.

Après la promulgation des premières orientations en 2007, du chemin a été parcouru, des nouvelles formations ont été proposées tant pastorales que liturgiques et théologiques. Elle permettent aux équipes de mieux accueillir les personnes endeuillées, de témoigner de notre espérance, de collaborer à la célébration, voire de la conduire. Et c'est heureux pour l'Église.

Je promulgue donc ces nouvelles orientations et je demande qu'elles entrent en vigueur à compter de ce jour. Je souhaite par cette promulgation harmoniser les différentes pratiques de la pastorale des funérailles et répondre aux nombreuses questions posées, d'une part, par l'évolution de notre société face à la mort, d'autre part, par la collaboration croissante avec les prêtres et les diacres, dans l'animation de cette pastorale, des fidèles laïcs au nom de leur baptême et de leur confirmation.

Donné à Nanterre en la solennité de la Résurrection du Christ, le 31 mars 2013.

Aude-Reine Anouil
Chancelière

† Gérard Daucourt
Évêque de Nanterre

1. Conférence des évêques de France, *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France*, Cerf, 1996 p. 37

LA PASTORALE DES FUNÉRAILLES

LIEU DE COMPASSION ET D'ÉVANGÉLISATION

Dans le contexte où la mort est occultée, les familles qui viennent vers l'Église au moment des funérailles doivent être accueillies là où elles en sont par rapport à la foi chrétienne. Aussi, «*aujourd'hui, il est important d'envisager la pastorale des funérailles comme un lieu de proposition de la foi*».

► L'ÉPREUVE DE LA MORT, UN DÉSARROI

La mort est toujours une épreuve. Elle est marquée par une séparation et une absence et elle révèle nos fragilités.

À la suite du Christ, l'Église exerce son ministère de compassion et propose la Bonne Nouvelle à tous les baptisés et à tout être humain, dans toutes les situations, notamment lorsque la mort les touche. En effet, «*appelé à la béatitude, mais blessé par le péché, l'homme a besoin du salut de Dieu?*» L'Église proclame ce salut par la Parole de Dieu et elle le célèbre selon des rites par lesquels nous accueillons les fruits du mystère pascal.

Orientations

- Pour toutes ces raisons, les membres des équipes de pastorale des funérailles rencontreront les personnes qui viennent de connaître un deuil, par un accueil fait de compassion à l'exemple du Christ, en reconnaissant la diversité culturelle des personnes et des situations familiales.
- Après avoir perçu quel peut être leur lien avec l'Église, ces équipes, en référence à la Parole de Dieu, seront attentives à :
 - annoncer le mystère du Christ
 - témoigner de l'amour de Dieu pour tous les hommes
 - manifester notre espérance chrétienne en la résurrection et en la vie éternelle.



1. Conférence des évêques de France, *La communauté chrétienne et le ministère ordonné dans la célébration des funérailles*, Assemblée plénière, avril 2009 (désormais en abrégé : CEF, avril 2009).
2. *Catéchisme de l'Église catholique* (CEC), n° 1949.

► LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU RITUEL : UN CHEMINEMENT DE FOI

L'Église propose plusieurs temps de prière pour accompagner la famille et le défunt depuis son lieu de décès jusqu'à son lieu de sépulture. Ces moments privilégiés sont préconisés dans le rituel : prière avec les proches au moment de la mort, veillée de prière, fermeture du cercueil, célébration des obsèques, lieu de sépulture. « *Les différents moments distingués ci-dessus constituent autant d'étapes dans la célébration qui doivent aider les participants à approfondir le sens chrétien de la vie et de la mort et à accueillir l'espérance de la résurrection.* »

Chaque étape constitue un moment important où, peu à peu, s'opère la séparation avec le défunt. La fermeture du cercueil et l'inhumation ou la crémation sont des moments particulièrement difficiles à vivre.



Orientations

- Au moment de l'inhumation, des membres des équipes veilleront à soutenir les familles soit par leur présence, soit en leur donnant des propositions de textes et de gestes en se référant au rituel.
- De même, pour les autres étapes, les membres des équipes, s'ils ne peuvent se rendre présents, pourront suggérer des temps de prière en s'appuyant sur celles proposées par le rituel.

1. *La Célébration des obsèques, Rituel des funérailles I, n° 14.*

UNE ÉQUIPE DE PASTORALE DES FUNÉRAILLES

MINISTRES ORDONNÉS ET FIDÈLES LAÏCS

« Comme dans toute célébration, c'est l'Église qui célèbre les funérailles de ses enfants. Sur l'ensemble du parcours funéraire, il faut envisager la place des fidèles laïcs et des ministres ordonnés sans exclure l'un ou l'autre. Dans la célébration des funérailles, la place du ministre ordonné doit toujours être privilégiée. Dans le contexte actuel de forte déchristianisation, il n'est pas souhaitable qu'un ministre ordonné s'acquitte seul de l'accompagnement des familles. Ce que nous voulons souligner ici, c'est l'importance de pouvoir donner à voir la plénitude du visage de l'Église et, par là-même du Christ, dans la célébration des funérailles, selon toutes les modalités de sa présence sacramentelle¹. »

► PLACE DES LAÏCS ET RÔLE DES MINISTRES ORDONNÉS (prêtres et diacres)

C'est au nom de l'Église, que les laïcs des équipes de pastorale des funérailles accueillent les familles en deuil, les accompagnent dans leur épreuve et célèbrent les funérailles. Leur collaboration avec les ministres ordonnés est significative de la structure de l'Église.

Les prêtres exercent leur ministère pastoral pour la communauté ; les diacres sont configurés au Christ serviteur. Tous, prêtres, diacres et laïcs ont le souci de ceux qui sont touchés par un deuil ou une épreuve douloureuse.

Orientations

- Les curés, en lien avec leur Équipe d'animation pastorale (EAP) auront à cœur d'appeler des laïcs parmi les membres de la communauté paroissiale, pour constituer une équipe de pastorale des funérailles. Parmi eux sera nommé un responsable qui coordonnera et animera le travail de l'équipe.
- C'est toujours en concertation avec le curé et sous sa responsabilité, que seront prises les décisions concernant l'ensemble de la pastorale paroissiale des funérailles, en rapport avec les orientations diocésaines des funérailles.
- Pour manifester le visage de l'Église, il est souhaitable que des laïcs de l'équipe de pastorale des funérailles participent à l'animation de la célébration présidée par un ministre ordonné.
- Il revient normalement aux prêtres ou aux diacres de présider la célébration des funérailles.
- Dans l'église, le siège de présidence est réservé au prêtre. Les diacres et les laïcs occuperont une autre place.

1. CEF, avril 2009.

► L'ÉQUIPE DE PASTORALE DES FUNÉRAILLES

La présence auprès des familles en deuil ne peut s'improviser. Elle nécessite, pour chacun des membres, une formation d'ordre théologique, pastoral, liturgique et psychologique.

Chaque année le diocèse propose différentes formations (formation initiale et formation permanente).



Orientations

- La vie de l'équipe de pastorale des funérailles doit être une réalité vivante avec des rencontres régulières, spirituelles et fraternelles.
- L'équipe s'efforcera d'être :
 - un lieu de ressourcement à la lumière de la Parole de Dieu,
 - un lieu de prière et d'approfondissement spirituel,
 - un lieu de formation indispensable
 - un lieu d'organisation, de partage et de relecture des célébrations où chacun tient sa place,
 - un lieu d'amitié, de soutien des uns envers les autres, dans les moments de joie ou de peine, avec des rencontres conviviales.
- Le caractère ecclésial de l'équipe suppose que chacun reçoive sa mission, sans en devenir propriétaire. Elle doit constituer une «petite communauté fraternelle de foi, pour que ses membres soient davantage soutenus dans leur foi et participent activement à la vie et à la mission de l'Église».
- Les membres laïcs de l'équipe sont nommés pour une durée de trois ans renouvelable. À la fin du mandat, chacun fera le point avec le curé ou son délégué. On s'interrogera sur la pertinence du renouvellement au-delà de trois fois. Il est souhaitable qu'à partir de soixante-quinze ans, la mission soit donnée année par année.
- Une évaluation et une relecture de la mission de chacun des membres sera faite annuellement par le responsable. Ce dernier pourra recevoir une lettre de mission de l'évêque afin de manifester sa participation à l'exercice de la charge pastorale du curé.
- Le curé enverra en mission l'équipe de pastorale des funérailles, à l'occasion d'une célébration paroissiale (cf. annexe 1).

1. *Orientations pour la mission des catholiques du diocèse de Nanterre, octobre 2009, p. 37.*

▶ LA CÉLÉBRATION DES FUNÉRAILLES CONDUITE PAR LES LAÏCS

Aujourd'hui, dans beaucoup de paroisses de notre diocèse, il est de plus en plus fréquent que des laïcs conduisent les célébrations de funérailles, conformément au Code de Droit Canonique¹.



Orientations

- Les laïcs appelés à conduire la prière des funérailles seront nommés par le curé, parmi les membres de l'équipe de pastorale des funérailles.
- Ces personnes porteront lors des funérailles, sur un vêtement sobre, une croix - celle destinée à cet usage, il y a quelques années dans notre diocèse ou une autre - soutenue par un large ruban violet, par exemple. Ce signe leur sera remis lors de leur envoi en mission.
- Il est bon que la personne qui conduit la prière des funérailles soit assistée d'un autre membre de l'équipe qui assurera telle ou telle intervention.
- La mission de celui qui conduit la prière des funérailles ne se substitue pas à celle du ministre ordonné : si un prêtre ou un diacre est présent, c'est à lui de la présider, en vertu de son ordination, après avoir reçu l'accord du curé. Auparavant il se sera mis en rapport avec l'équipe de pastorale des funérailles et la famille.
- Celui qui conduit la prière assure le commentaire de la Parole de Dieu « qui actualise la Parole de Dieu et qui ne doit pas être un éloge funèbre ou un panégyrique du défunt² ».
- Il est essentiel de dire le message de la foi chrétienne au moment de la célébration des funérailles à l'église. Pour cela, ceux qui assurent le commentaire auront reçu une formation adaptée.

1. Cf. *Code de droit canonique*, 230, §3. Pour la France, la Congrégation pour le culte divin a donné une confirmation, en date du 26 novembre 1971, prot.2075/71.

2. *Dans l'espérance chrétienne*, n° 206. (Rappelons que ce livre est à distinguer des rituels, ce n'est pas à proprement parler un livre liturgique, mais un guide pastoral. Il propose aux laïcs de prévoir un déroulement de célébration digne et juste).

LA CÉLÉBRATION DES FUNÉRAILLES

Les funérailles chrétiennes sont la Pâque du Chrétien. La communauté recommande le défunt à Dieu et lui demande de l'accueillir dans la vie de béatitude. La célébration devra donc « faire participer le plus possible la communauté rassemblée et lui annoncer la vie éternelle¹ ».

► L'ACCUEIL DES FAMILLES : PRÉPARATION DE LA CÉLÉBRATION

Toute la communauté chrétienne est concernée par le décès d'un de ses membres. Aussi, en son nom, un (ou deux) membre(s) de l'équipe rencontrera (ont) la famille.

Ce qui est dit du défunt par ses proches sera pris en compte pour replacer sa vie dans l'œuvre de Dieu.

La structure de la célébration sera donnée par le rituel avec sa richesse de textes bibliques et d'oraisons. On tiendra compte tout particulièrement du fait que : « Dans le contexte actuel, où nous sommes confrontés à des assemblées très diverses et souvent peu familières du sacrement de l'Eucharistie, il est important de l'envisager (l'Eucharistie) dans des conditions où elle puisse être célébrée dignement. Il faut reconnaître que la plupart du temps, il n'est pas souhaitable que cette Eucharistie soit célébrée en même temps que la célébration des obsèques à l'église. Cela demande un discernement pastoral au cas par cas² ».

Le Rituel des funérailles rappelle également que « la décision de célébrer ou non la messe sera prise après un échange avec la famille.

Cette décision implique normalement que la famille ou une part importante de l'assemblée, soit apte à participer activement à la messe, en particulier par la communion. Dans les cas où la messe n'est pas célébrée lors des funérailles, on pourra prévoir sa célébration à un autre moment opportun, en particulier si cela doit permettre un rassemblement des proches et de l'ensemble de la communauté chrétienne³ ».

Orientations

- La rencontre avec la famille permettra notamment de préparer la célébration et, entre autres :
 - de présenter le sens de la célébration et la place indispensable et fondamentale de la Parole de Dieu.
 - de prévoir le déroulement de la célébration avec la famille. Le choix des textes de la Parole de Dieu, des oraisons, des monitions tiendra compte des éléments connus de la vie du défunt et de ses proches. ... / ...

1. CEC n° 1684

2. CEF avril 2009.

3. *La Célébration des obsèques, Rituel des funérailles*. I, n° 15.

■ La célébration éventuelle de l'Eucharistie sera toujours à décider lors de la rencontre de préparation des obsèques (et jamais par les entreprises funéraires), quelles que soient les dispositions prises par un « contrat obsèques ».

- La décision de célébrer ou non l'Eucharistie relève de l'appréciation pastorale du curé ou de ses délégués. Ceux-ci tiendront compte des circonstances concrètes. On se rappellera que nul ne doit interdire, par principe, la célébration de l'Eucharistie et que, si les proches demandent avec insistance la présence d'un prêtre quand bien même l'Eucharistie n'est pas souhaitée, on veillera à accueillir avec bienveillance ce souhait.

- La présence d'un prêtre à la célébration des funérailles n'entraîne pas, par le fait même, la célébration de l'Eucharistie.

■ La famille sera toujours invitée à rejoindre l'assemblée eucharistique dominicale, où seront cités au memento des défunts, les noms de celles et ceux dont les funérailles chrétiennes auront été célébrées, dans la paroisse, au cours de la semaine.

■ Il arrive que des familles demandent qu'on insère des éléments profanes, liés au défunt (textes, musiques, chansons, objets...). Ils risquent fort de ne pas favoriser le sens de la célébration. L'équipe chargée de la préparation, dans un dialogue avec la famille, insistera sur le sens et l'unité de la célébration donnée par le rituel. Ces éléments peuvent être utilisés à d'autres moments, avant ou après la célébration.

■ Pour la préparation des obsèques d'un prêtre ou d'un diacre, étant donné le lien sacramental et canonique qui unit le prêtre ou le diacre à l'évêque et à la communauté du diocèse, l'équipe prendra contact en même temps avec la famille et le vicaire général ou l'évêque.

► LE LIEU DE LA CÉLÉBRATION

Le lieu normal de la célébration des funérailles catholiques est l'église paroissiale¹, lieu du baptême et du rassemblement dominical.

Orientation

La célébration des funérailles dans l'église paroissiale sera toujours privilégiée à tout autre lieu (crématorium, funérarium).

► QUELQUES POINTS PARTICULIERS DE LA CÉLÉBRATION

Toute célébration vise à rencontrer le Christ qui, le premier, nous rassemble et vient à notre rencontre.

Le mot d'accueil

Les rites d'accueil ont pour fonction de constituer l'assemblée.

Orientations

■ Le mot d'accueil personnalisera la célébration en présentant la vie du défunt. On soulignera ce qui a été marqué d'esprit évangélique dans sa vie de baptisé, son baptême lui ayant ouvert les portes de la vie éternelle.

■ Ce mot doit être simple, manifestant compassion pour les proches mais aussi et surtout signifiant l'espérance chrétienne que notre frère ou sœur soit accueilli(e) dans la lumière et la tendresse de Dieu.

■ Généralement exprimé par un membre de l'équipe, il convient mieux qu'il précède la salutation d'ouverture.

1. Code de droit canonique, 1177, §1.

La liturgie de la Parole

« Dans les célébrations pour les défunts, la liturgie de la Parole joue un rôle très important. Elle proclame le mystère pascal, nourrit l'espérance de se retrouver dans le Royaume de Dieu, manifeste les liens profonds qui unissent les morts et les vivants, et exhorte au témoignage d'une vie chrétienne¹ ».

Orientations

- Il est indispensable de conserver exclusivement les lectures bibliques au moment de la liturgie de la Parole lors de la célébration des funérailles car, à travers elles, c'est Dieu lui-même qui adresse des paroles de réconfort aux personnes en deuil. Toute l'assemblée doit pouvoir s'en nourrir.
- Les textes bibliques seront lus par un baptisé. On veillera à ce qu'il en ait la capacité pour une bonne écoute de la Parole de Dieu.

La Prière universelle

« Nourri par elle [la Parole de Dieu], il [le peuple] supplie avec la Prière universelle pour les besoins de toute l'Église et pour le salut du monde entier² ».

Si généralement cette prière comporte une intention pour le défunt, une autre pour ses proches, on n'oubliera pas de l'élargir pour que ce soit une prière « universelle ».

À titre d'exemples, divers formulaires proposés dans le *Rituel* (ou *Dans l'espérance chrétienne*) pourront être adoptés et/ou adaptés aux circonstances.

Orientations

- La prière universelle s'adresse de préférence au Père, par le Fils dans l'Esprit. Il sera nécessaire de veiller, dans la rédaction des formules et dans le choix du refrain, à ce qu'intentions et refrain s'adressent à la même personne de la Trinité.
- Les intentions de la Prière universelle concernent des personnes, en aucun cas, elles ne peuvent être un hommage au défunt.
- L'un ou l'autre formulaire (proposé par le *Rituel* ou *Dans l'espérance chrétienne*) peut davantage soutenir la prière que des intentions rédigées avec difficulté par les familles.
- L'introduction et la conclusion reviennent au prêtre, ou au diacre, ou au laïc qui conduit la célébration. Les intentions seront lues soit par un ou (des) membre(s) de la famille, soit par un membre de l'équipe de pastorale des funérailles si la famille craint que l'émotion soit trop forte.

1. *La Célébration des obsèques, Rituel des funérailles. I*, n° 88

2. *Présentation générale du Missel romain (P.G.M.R.)*, n°55

Les rites et les symboles

Les rites de la liturgie disent la foi de l'Église en Jésus-Christ, Dieu fait homme, mort et ressuscité.

► **AINSI AU COMMENCEMENT DE LA CÉLÉBRATION,** les rites de la lumière et de la croix sont respectivement signes de notre espérance et de l'amour de Dieu pour le défunt et pour chacun de nous.

Orientations

- Pour le rite de la lumière, il est important de bien mettre en valeur le cierge pascal, signe de la Résurrection du Christ. C'est sa lumière qui sera transmise aux cierges qui entourent le cercueil.
- Le rite de la croix permet de mettre en valeur la croix bien souvent déjà déposée sur le cercueil.

► **AU MOMENT DU DERNIER ADIEU,** deux rites sont prévus :

- l'encensement (rite facultatif) : le corps du défunt est encensé car il a été le « Temple de l'Esprit-Saint¹ ». L'encensement signifie aussi la montée de la prière de l'assemblée.

- la bénédiction du corps par l'officiant se fait avec l'eau bénite qui rappelle le baptême. Dans le geste du dernier adieu, l'assemblée est invitée à un geste d'aspersion, qui souligne le lien qui unit dans la foi l'assemblée au défunt.



Orientations

- Si l'encensement est pratiqué, on veillera à ce que l'encensoir soit bien allumé de telle sorte que fumée et odeur de l'encens soient perceptibles et que ce geste rituel soit beau et signifiant.
- L'aspersion avec l'eau bénite est un geste de foi : on le rappellera à l'assemblée, en précisant que certains pourront préférer un autre geste de respect.
- Les diverses monitions liées aux rites de la croix, de la lumière, de l'encens et de l'eau gagneront à être brèves.

1. 1 Co,3,19.

Le chant et la musique

« La musique aura un double rôle : celui de créer le juste climat de paix au-delà de la douleur, en aidant à la cohésion d'une assemblée unanime ; celui d'exprimer la prière de supplication et de foi pascale¹ ».

« Le rôle de l'organiste peut être très grand pour créer le climat de prière, nourrir un temps de silence après une lecture ou pendant certains gestes liturgiques (procession d'entrée par exemple)² ».

Orientations

- On choisira les chants et la musique dans le répertoire de la musique liturgique.
- On privilégiera la présence d'un organiste et/ou d'un chantre à toute musique enregistrée.

Les fleurs

Les fleurs sont généralement très présentes dans les célébrations de funérailles.

Elles marquent souvent la reconnaissance, le lien d'affection ou d'amitié de telle ou telle personne de la famille, du voisinage ou du milieu professionnel...

Orientations

- On veillera à ce que les fleurs n'encombrent pas l'espace liturgique.
- On pourra mettre en valeur le sens des fleurs, qui expriment notamment une certaine reconnaissance.

Interventions des proches du défunt

Il arrive que des proches du défunt souhaitent prendre la parole au cours de la célébration pour lui rendre hommage ou exprimer leurs sentiments.

Orientations

- Toute prise de parole, qu'elle soit de la famille, des amis ou de toute autre personne sera préalablement approuvée par le prêtre célébrant ou le laïc qui conduit les funérailles.
- Pour respecter l'esprit de la liturgie, ces interventions seront placées au tout début de la célébration, avant l'accueil liturgique. Placées après, elles risqueraient de casser la dynamique voulue par le rituel qui conduit à l'espérance.



1. *La Célébration des obsèques, Rituel des funérailles*. 1, n° 25

2. *La Célébration des obsèques, Rituel des funérailles*. 1, n°27

La quête

Il est généralement prévu une quête lors des obsèques. Elle est à distinguer du forfait obsèques le plus souvent demandé à la famille par les Pompes Funèbres, qui couvre les frais engagés par la paroisse (cf. p.22, 2^e §).

Orientations

- Il est important de préciser que l'objet de la quête est pour la vie de l'église locale et/ou pour des intentions de messe pour le défunt, auxquelles on essaiera d'associer les familles.
- Elle est à distinguer des autres collectes souhaitées par les familles pour une cause particulière, au profit d'une association. On pourra placer une corbeille à l'entrée de l'église en indiquant le nom de l'association.



DEMANDE D'UN TEMPS DE PRIÈRE AVANT OU APRÈS LES OBSÈQUES À L'ÉGLISE

Pour un baptisé, la célébration des funérailles à l'église est la forme qui convient puisqu'on y célèbre le mystère pascal. Dans certains cas, les familles demandent aussi un temps de prière au funérarium (par exemple quand les funérailles sont célébrées ailleurs) ou au crématorium, ou au cimetière. Il ne peut pas remplacer les obsèques chrétiennes à l'église.

Orientations

- En fonction de leurs possibilités, les membres de l'équipe paroissiale des funérailles aideront la famille à préparer ce temps de prière.
- On utilisera *le Rituel Prières pour les défunts à la maison et au cimetière* ou le livre *Dans l'espérance chrétienne*, qui prévoit des oraisons et des passages de l'Écriture.
- Dans les établissements hospitaliers ou les maisons de retraites, les équipes d'aumônerie qui ont connu (ou non) le défunt pourront organiser des temps de prière autour du défunt, à la fermeture du cercueil, en lien avec l'équipe paroissiale de pastorale des funérailles.

CAS PARTICULIERS

FUNÉRAILLES AU CRÉMATORIUM

« Tout en respectant la liberté des personnes et des familles (qui ont fait le choix de la crémation), on ne perdra pas de vue la préférence traditionnelle de l'Église pour la manière dont le Seigneur lui-même a été enseveli¹ ». Pour des raisons diverses, il arrive que les familles demandent à ce que les funérailles soient célébrées, non pas dans l'église paroissiale, mais au crématorium.

Deux crématoriums sont implantés dans notre département, à Nanterre et à Clamart.

Orientations

- A Nanterre comme à Clamart, une équipe sera constituée sous l'autorité du curé pour répondre à ces demandes, en discernant les raisons qui motivent le non passage à l'église. Si la présence sacerdotale auprès de cette équipe ne peut être assurée par les prêtres de la paroisse du crématorium, le doyen facilitera la concertation entre les prêtres du doyenné pour trouver une solution.
- Lorsque la famille du défunt ou le défunt lui-même habite notre diocèse, la famille sera invitée à se rendre à une eucharistie dominicale dans sa paroisse. L'équipe de pastorale des funérailles du crématorium informera la paroisse et la famille.
- Pour le lieu du dépôt de l'urne, voir les conseils dans la 3^e orientation de la p.21.

DEMANDE DE FUNÉRAILLES POUR UN ADULTE NON BAPTISÉ

Il arrive que des familles, liées de près ou de loin à la foi chrétienne, demandent à la paroisse des «funérailles» pour un défunt non-baptisé. L'Église, dans sa sollicitude pour tous les hommes, peut accueillir cette situation après un discernement avec la famille et l'avis favorable du curé.

Il convient de s'assurer que plusieurs conditions sont réunies :

- Ce temps de prière ne s'oppose pas a priori à la volonté du défunt.
- Il y a un commun accord des proches en faveur de ce temps de prière.
- La vie du défunt n'a pas contredit la foi chrétienne.

Orientations

- Ce temps de prière aura lieu au domicile du défunt, au funérarium, au crématorium ou au cimetière.
- Dans le cas où la famille demande un «passage à l'église », l'accord de l'évêque ou du vicaire général sera demandé².
- On ne célébrera pas l'eucharistie et la célébration ne comportera aucun des rites réservés à la célébration chrétienne (cierge pascal, rites de la lumière, de la croix, bénédiction du corps, encensement).
- Pour le déroulement, on pourra s'inspirer de la proposition du *Guide Célébrer* n°17³.

1. *La Célébration des obsèques, Rituel des funérailles*. I, n°18.

2. *Guide Célébrer*, n°11, p. 29, qui se réfère au Directoire canonique et pastoral pour les actes administratifs des sacrements, p. 247.

3. *Guide Célébrer*, n° 17, p. 66-67.

► CÉLÉBRATION EN PRÉSENCE DE L'URNE CINÉRAIRE

« Depuis quelque temps apparaît une nouvelle demande : la célébration à l'église avec présence de l'urne, donc après l'incinération. Cette pratique est contraire au déroulement normal du rituel des funérailles : « Normalement, l'incinération doit suivre la célébration à l'église en présence du corps. Ce déroulement traditionnel est tout à fait logique, puisque l'incinération est une pratique destructrice et correspond à l'inhumation ». En demandant de suivre le parcours rituel prescrit, l'Église souhaite rendre service aux personnes en deuil, en les aidant à vivre la séparation par des étapes successives : une pédagogie tout à la fois anthropologique et théologique est présente dans le souhait de respecter l'ordre des « stations » préconisées dans le *Rituel des funérailles*¹ ».

Cependant, la Congrégation romaine pour le Culte divin admet la possibilité de célébrer en présence de l'urne, mais, dans tous les cas, l'autorisation de l'évêque doit être sollicitée².

La célébration revêt alors un caractère particulier : certains rites sont adaptés pour marquer la différence avec une célébration en présence du cercueil³.



Orientations

- Si une célébration de funérailles à l'église est envisagée en présence de l'urne cinéraire, le curé ou le prêtre référent sollicitera l'accord de l'évêque ou du vicaire général pour cette célébration.
- La célébration et ses rites seront adaptés à la présence de l'urne : les rites de la lumière, de l'eau et de l'encens n'ont plus leur raison d'être sur l'urne.
- Le curé ou les membres de l'équipe de pastorale des funérailles veilleront à expliquer aux familles l'importance de déposer l'urne dans un colombarium, dans un caveau ou dans un lieu de mémoire.

1. *Documents Épiscopat*, n°13-14, septembre 1997, Points de repère pour la Pastorale des funérailles, p.10.

2. Note de la Commission épiscopale de liturgie et de pastorale sacramentelle, 12 février 2001, à propos de la crémation.

3. *Guide Célébrer*, n° 17, p.93-102.

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES FUNÉRAIRES

Les entreprises de Pompes Funèbres font partie des acteurs des rites funéraires. Dans la pratique actuelle, ce sont elles qui sont contactées en premier pour une célébration de funérailles. Il est important de les tenir régulièrement informées de l'organisation de notre service pastoral et de l'esprit dans lequel ce service est vécu.

La participation financière demandée aux familles est fixée par la paroisse. Elle peut varier selon la présence ou non d'un organiste ou d'un chantre. Elle sera versée directement à la paroisse ou par l'intermédiaire de l'entreprise funéraire qui la lui reversera.

On indiquera clairement qu'elle sert à couvrir les frais engagés pour la célébration : électricité, chauffage, organiste, chantre...

Orientations

- Les paroisses auront à cœur de répondre rapidement aux entreprises funéraires lorsqu'elles leur font appel, afin d'éviter qu'elles s'adressent à d'autres paroisses sans lien avec la paroisse du défunt ou de la famille, ou pire qu'elles recourent à des prêtres non reconnus par l'Église catholique.
- Les curés et/ou les responsables des équipes établiront un dialogue avec les responsables de ces entreprises pour reconnaître leur action, préciser la responsabilité propre de l'Église et toujours mieux clarifier la spécificité de chacun.
- Aucune entreprise funéraire ne doit d'elle-même chercher un officiant pour le culte catholique.
- Les contrats obsèques signés par les entreprises funéraires ne peuvent engager l'Église. En particulier, la décision de la forme de l'office religieux n'appartient pas à l'entreprise funéraire, mais se prendra en concertation entre la famille et l'équipe de pastorale des funérailles de la paroisse.
- Il n'appartient pas aux entreprises funéraires de prendre en charge l'animation ou le déroulement d'une célébration catholique au funérarium ou au crématorium ou à l'église.
- Les entreprises funéraires ne participent pas normalement à l'animation des célébrations au cimetière. Cela revient aux membres de l'équipe de pastorale de funérailles ou à l'équipe d'aumônerie du crématorium, (ou aux familles à qui on aura remis des documents pour prier, au cimetière ou...).

ACCOMPAGNEMENT DU DEUIL

La célébration des obsèques, dans toutes ses étapes, est bien prévue par le rituel ; il n'en est pas de même pour les différentes étapes du deuil. Notre société actuelle ne rend plus visible, comme autrefois, cette période du deuil. Pourtant la mort d'un être cher peut bouleverser la vie de ses proches. Si un membre souffre, la communauté doit en avoir le souci.

Prier pour les morts, « c'est confier les défunts à la miséricorde de Dieu et confier aussi à ce même Seigneur notre relation aux défunts, en portant avec confiance et espérance la réalité de la séparation qu'implique la mort. [...]

Ainsi la prière pour les morts nous introduit plus profondément dans ce que l'on appelle la communion des saints. Elle nous fait entrer dans la mystérieuse solidarité qui unit les vivants et les morts dans l'espérance de la résurrection des corps à venir pour les défunts et pour nous-mêmes¹.»

L'Église associe les défunts à chaque eucharistie, ainsi qu'aux messes du 2 novembre, aux messes mensuelles, de quarantaine ou anniversaires du décès.

Orientations

- La pratique consistant à prier pour les défunts lors des célébrations eucharistiques, en semaine ou le dimanche, doit être encouragée. Les quêtes organisées dans les paroisses lors des célébrations de funérailles doivent être présentées dans cet esprit. Des intentions de messe pour un ou plusieurs défunt(s) peuvent être demandées.
- Les équipes de pastorale des funérailles auront à cœur d'inviter toutes les familles qu'elles ont accompagnées pour une célébration d'obsèques lors d'une messe ou pour un temps de prière, par exemple le 2 novembre ou au temps pascal.
- Elles pourront aussi se manifester auprès de ces familles quelque temps après la célébration des obsèques ou à des dates d'anniversaire de la mort du défunt.
- Elles auront le souci d'entourer tout particulièrement les personnes qui restent seules, soit en leur indiquant des associations ou des mouvements² qui accompagnent les personnes endeuillées, soit en leur faisant rencontrer des personnes de leur voisinage.

1. Françoise DURAND, religieuse auxiliaire, « Célébrer » n° 393, p.44, septembre 2012, Cerf.

2. S'adresser au service diocésain.

conclusion

Que ces orientations soutiennent les différents acteurs de pastorale des funérailles pour « inviter toutes les familles à vivre, d'une part, une célébration de la compassion et de l'espérance chrétiennes, le jour des obsèques, et, d'autre part, l'Eucharistie à l'intention du défunt célébrée par toute la communauté paroissiale¹ ».

Il est souhaitable que les équipes de pastorale des funérailles aient aussi le souci d'offrir à toute la paroisse des moments de réflexion et de formation, où les questions de la mort, du deuil et de l'espérance chrétienne puissent être abordées avec sérénité.

1. Jean RIGAL, « La célébration des obsèques », dans *La Croix*, 21 avril 2012, Bayard.



PROPOSITION LITURGIQUE POUR L'ENVOI EN MISSION D'UNE ÉQUIPE DE PASTORALE DES FUNÉRAILLES ET DE SES MEMBRES

Cet envoi en mission se fera de préférence lors de la messe (ou des messes) dominicale(s).

Après l'homélie, le curé peut inviter les membres de l'équipe à s'avancer et à se disposer en arc de cercle au pied de l'autel en haut de la nef centrale. Il les invite à proclamer, avec toute l'assemblée, la foi de l'Église par le Credo. Suit la prière des fidèles (lue par un membre de l'assemblée) dont au moins une intention fera mention de la mission confiée aux membres de l'équipe de pastorale des funérailles, par exemple :

Pour que notre communauté chrétienne soit attentive aux frères parvenus à la dernière étape de leur vie terrestre et à la souffrance de leurs proches.

Par le service des membres de l'équipe de pastorale des funérailles, qu'elle sache leur manifester la compassion du Père et l'espérance ouverte par le Christ mort et ressuscité, nous te prions.

A l'issue de la prière des fidèles, le curé bénit les membres de l'équipe en disant par exemple :

Regarde, Seigneur, tes serviteurs et tes servantes, qui, au nom de leur baptême et de leur confirmation, reçoivent mission de participer à l'action pastorale auprès des familles en deuil et lors de la célébration des obsèques.

Par ta bénédiction †, confirme leurs dispositions à te servir en servant leurs frères.

Enracine-les dans l'espérance qu'ouvre la Pâque du Christ Vainqueur de la mort et dans la confiance en ta Miséricorde pour tout homme.

À l'image du Seigneur Jésus touché de compassion pour la veuve de Naïm et ému par la requête du centurion romain et par la mort de son ami Lazare, qu'ils se portent à la rencontre de ceux qui sont frappés par un deuil, et sachent les écouter avec un cœur fraternel, leur manifester la compassion du Christ et de l'Église, les guider dans l'accueil de la Parole de Vie et les soutenir dans la prière. Qu'ils soient attentifs aussi à tous ceux qui seront présents aux célébrations de l'Église, y compris à ceux qui ne partagent pas la foi chrétienne.

Par ton Fils, Jésus-Christ notre Seigneur, Lui qui a connu la mort et qui règne...

Il peut ensuite remettre au responsable de l'équipe le *Rituel de la célébration des obsèques* ou le livre *Dans l'espérance chrétienne* et, s'il en a une, sa lettre de mission de l'évêque, ainsi que la croix pour ceux qui conduiront des célébrations d'obsèques en disant, par exemple :

Seigneur, Père très saint, tu as voulu que la croix de ton Fils soit le signe de ton amour pour tous les hommes et la source de toute grâce. Daigne bénir † cette croix et accorde à ceux qui la porteront devant les hommes d'être des témoins fidèles de ta miséricorde et de l'espérance ouverte par ton Fils Jésus-Christ, Lui qui est vivant pour les siècles des siècles.

POINTS D'ATTENTION POUR PARTICIPER À UNE ÉQUIPE DE PASTORALE DES FUNÉRAILLES

Pour accomplir cette mission :

- Adhérer à la foi et à l'enseignement de l'Église et avoir une pratique sacramentelle.
- Connaître ou avoir envie de connaître les rituels des funérailles et les orientations pastorales du diocèse de Nanterre.

Pour rencontrer les familles :

- Avoir une certaine disponibilité pour écouter, accompagner et aider les personnes touchées par un deuil et qui demandent la célébration d'obsèques d'un proche à l'église - et/ou peut-être une autre démarche de prière à l'occasion d'un décès (prière à domicile, au cimetière...).
- Prendre le temps nécessaire à cet accompagnement, savoir accueillir les personnes avec un cœur libre et confiant, témoigner auprès d'elles de la présence fraternelle de la communauté chrétienne pour les aider dans leur épreuve.
- Écouter, avoir des qualités d'adaptation aux différentes situations rencontrées. S'intéresser à ce que les familles diront de la vie de celui ou de celle qui vient de mourir, mais aussi de leur vie à elles. Témoigner de la proximité du Père, manifestée en Jésus de Nazareth, Dieu fait homme.
- Aider à préparer une célébration priante et personnalisée conforme au rituel de l'Église catholique et des orientations pastorales du diocèse de Nanterre.
- Avec humilité et audace, proposer une parole de foi. Inviter à la confiance et à l'espérance que la Résurrection de Jésus-Christ ouvre pour celui ou celle qui n'est plus et pour tout être humain.

Lors de la célébration à l'église :

- Aider la famille et l'assemblée à se sentir accueillies et mises en confiance, particulièrement si c'est dans un lieu qu'elles ne connaissent pas ou qu'elles ne fréquentent que rarement.
- Veiller à ce que tous puissent s'associer, dans le respect des convictions intimes de chacun, à cette liturgie autour d'un défunt, dans une église.
- Aider, si possible, des membres de l'assemblée à prendre une part plus active à la célébration par la parole ou le geste, dans le respect des orientations diocésaines.
- Être à l'aise avec le rituel, le lectionnaire, les orientations diocésaines et les dispositions prises par la paroisse. Et pour ceux qui conduiront la célébration en l'absence de prêtre, suivre le rituel en ajustant à la situation précise.

- Enfin, annoncer que le nom du défunt sera mentionné dans la prière eucharistique de la messe du dimanche suivant (et veiller à ce que cela soit fait). Il sera ainsi associé au Passage du Christ de la mort à la Vie, célébré chaque fois que nous refaisons le geste du Seigneur « la veille de sa mort ».

Tout au long de la mission :

- Prendre du temps pour la prière et la réflexion, personnelle et en équipe.
- Continuer à se former pour cette mission qui aura une durée limitée, selon les orientations.
- Témoigner de la joie de la mission afin d'inciter de nouveaux membres à rejoindre l'équipe. Une équipe sera vivante dans la mesure où elle s'enrichira de l'expérience des plus anciens et du regard neuf apporté par les nouveaux membres.
- Faire le point chaque année au cours d'un entretien annuel, soit avec le responsable d'équipe, soit avec le curé ou le ministre référent. Faire une relecture de la mission, en examinant la situation originelle, les objectifs fixés pour l'année (formation, intégration dans l'équipe...), la situation actuelle, l'état d'esprit tout au long de l'année (joies, difficultés, échecs...), et envisager ensuite l'année à venir.

Les Rituels :

- *La Célébration des obsèques*, Rituel des funérailles II, Desclée-Mame, 1994.
 - *Prières pour les défunts à la maison et au cimetière*, Rituel des funérailles II, Desclée-Mame, 1994.
 - *Lectionnaire des funérailles*, Desclée-Mame, 2017.
-
- *Dans l'espérance chrétienne – Célébrations pour les défunts*, Desclée-Mame, 2008
 - *Code de droit canonique annoté*, Cerf / Tardy, 1989
 - *Catéchisme de l'Église catholique*, Centurion / Cerf / Fleurus-Mame, 1998.
 - *L'Art de célébrer la messe, Présentation générale du Missel romain*, Desclée-Mame, 3^e édition, 2002.
 - *Documents Épiscopat*, n°13-14 septembre 1997, « Points de repère pour une Pastorale des Funérailles ».
 - *Proposer la foi dans la société actuelle*, Cerf, Paris 1996.
 - Conférence des évêques de France, *La communauté chrétienne et le ministre ordonné dans la célébration des funérailles*, Assemblée plénière, avril 2009.
 - *Orientations pour la mission des catholiques du diocèse de Nanterre*, octobre 2009.
 - *Pastorale des funérailles, Points de repère*, Commission épiscopale de liturgie et de pastorale sacramentelle, Guide Célébrer n°11, Cerf, avril 2004.
 - *Célébration pour les défunts. Guide pastoral d'accompagnement du rituel*, Service national de pastorale liturgique et sacramentelle, Guide Célébrer, n°17, Cerf, 2009.
 - *Célébrer*, magazine bimestriel du Service national de pastorale liturgique et sacramentelle de la conférence des évêques de France, Cerf.
 - *La mission des « équipes funérailles » : accompagner et célébrer*, album Fêtes et Saisons, Cerf 2001.

Réalisation : Service de la communication du diocèse de Nanterre

Maquette : Anne-Sophie de Précourt.

Photos :

Couverture : - Anastasis, « Résurrection », Fresque du XIV^e siècle,

Saint-Sauveur in Chora à Istanbul, D. R.

– Sépulture, © Friedberg / Fotolia

– Église de Chaville, D. R.

– Lys © / Katey 1982 / Fotolia

p. 9 : Fresque à Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie, photo CDAS Nanterre.

p. 10 : Christ de Fleur Nabert à Saint-Adrien de Courbevoie, photo CDAS Nanterre.

p. 12 : © Pierre-Jean Lescure.

p. 13 : Vitrail à Saint-Hermeland de Bagneux, photo Nadine Colas.

p. 16 : D.R.

p. 17 : © Marie-Béatrice du Cray.

p. 18 : Robert Hoetink / Fotolia.

p. 19 : Chœur de Saint-Adrien de Courbevoie, D. R.

p. 21 : © Richard Villalon / Fotolia.

p. 22 : © Kzenon / Fotolia.

p. 24 : D.R.

